

Notes

Bon de garantie

TYPE :

PUISSANCE :

DATE DE FABRICATION :

DATE DE MISE EN SERVICE :

Cachet du vendeur

CET APPAREIL A ETE ETUDIE, CONÇU ET REALISE AVEC SOIN
POUR VOUS DONNER ENTIERE SATISFACTION

Noirof

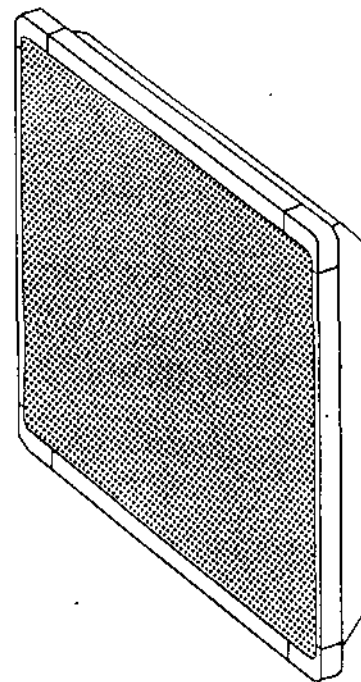
107 Bd Ney 75883 PARIS

SA CAPITAL 40 054 100 N°SIRET 334 981 958

7758

Auréo

RAYONNANT



Manuel d'utilisation

Installation et bon de garantie

(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)

Noirof



1. CARACTERISTIQUES

✓ CE RADIANT EST UN APPAREIL :

- Classe II, cat B. [E]
- Protégé contre les projections d'eau. [E]

✓ LES COMMANDES COMPRENENT:

- Un thermostat d'ambiance électronique programmable par fil pilote.
- 1 Bouton de réglage du thermostat qui peut être verrouillé sur position fixe ou une plage de température Min. Max.
- 1 Bouton Marche/Arrêt.

REFERENCE	PUIS. (W)	TENSION (V)	INTENSITE (A)	HAUT (mm)	LARG (mm)	EPAIS. (mm)
7758.2	750W	230	3.3	454	470	107
7758.3	1000W	230	4.3	454	575	107
7758.4	1250W	230	5.4	454	680	107
7758.5	1500W	230	6.5	454	785	107
7758.7	2000W	230	8.7	454	995	107

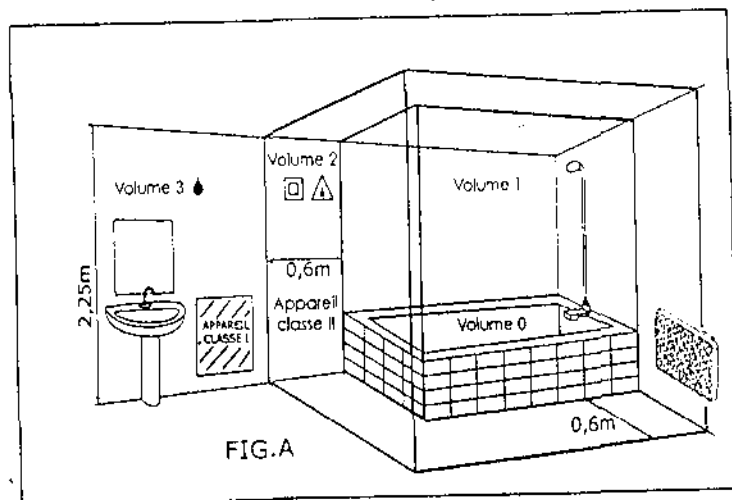


FIG.A

Volume de protection
 Cet appareil peut être installé dans le volume 2 ou le volume 3, à condition que l'alimentation électrique soit protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA.

Installation des appareils

L'installation électrique doit être conforme aux exigences de la norme NFC 15-100.
 Cet appareil Classe II ne se raccorde pas à la terre.

2. RECOMMANDATION DE MISE EN PLACE

En règle générale, cet appareil se place de façon à ce que la chaleur produite brasse le maximum du volume d'air.

L'appareil doit être raccordé à poste fixe en position horizontale et suivant les prescriptions en vigueur.

Il doit être installé de façon à ce que les interrupteurs et autre dispositif de commande ne puissent être touchés par une personne se trouvant dans la baignoire ou dans la douche.

▶ IMPORTANT: NE PAS COUVRIR

Si l'appareil est recouvert il y a risque de surchauffe. Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obturer les grilles d'entrée ou de sortie d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

Éviter le positionnement en allège d'une fenêtre, derrière les rideaux, les portes, ou sous une bouche d'extraction d'air. Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc..

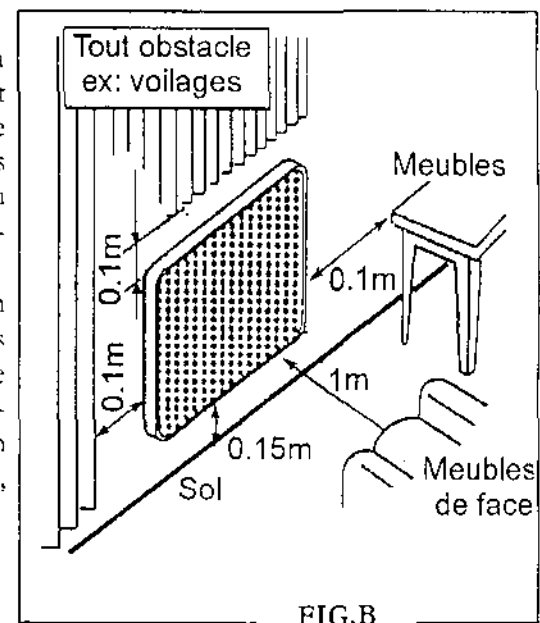


FIG.B

3. INSTALLATION ET FIXATION

Pour effectuer cette opération, ôter le dossier de l'appareil à l'aide d'un tournevis en agissant sur les 2 pattes repère 1. Fixer le dossier sur la paroi à l'aide de 3 ou 4 vis (diam. 5,5 mm max.) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur Fig. C.

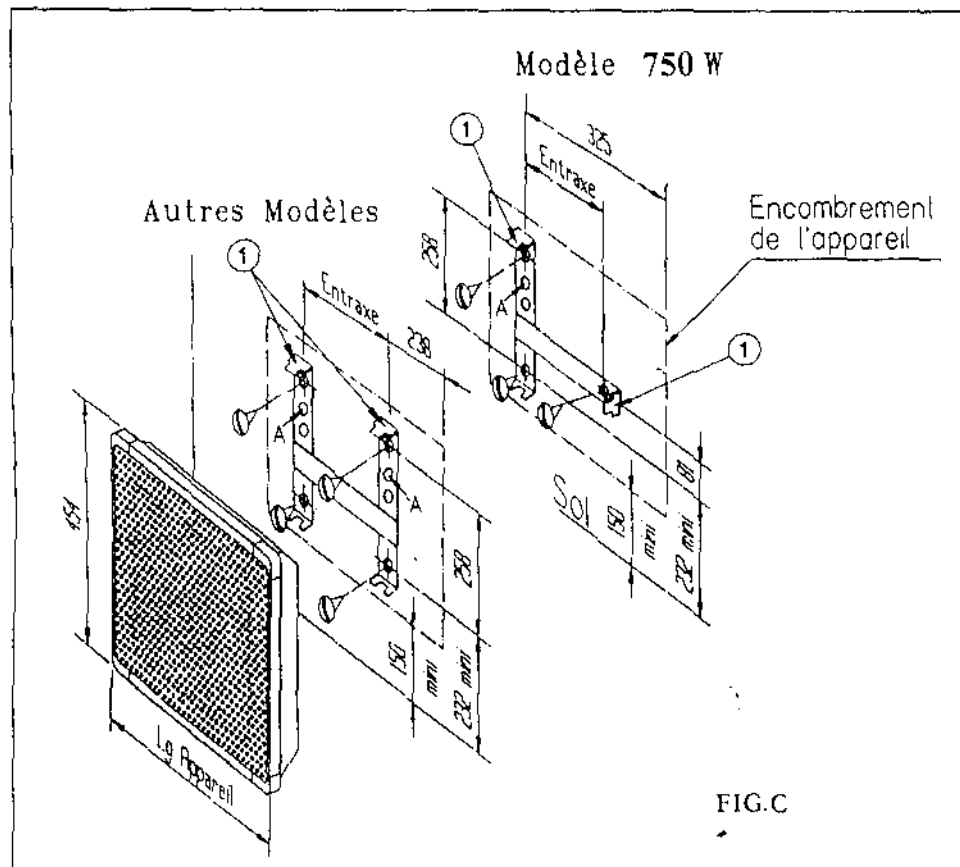


FIG.C

PUISSANCE	750 W	1000 W	1250W	1500W	2000W
ENTRAXE	236 mm	178 mm	320mm	405 mm	535 mm

Pour faciliter l'obtention de la cote minimale de 150 mm (bas de l'appareil par rapport au sol) il suffit de placer le dossier contre le mur, patte(s) inférieure(s) posée(s) au sol, pour avoir grâce aux trous centraux Rep. A Fig. C la position du ou des perçages inférieurs.

4. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3mm. L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA., dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

Le raccordement électrique ne nécessite pas de démontage de l'appareil.

L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant à poste fixe.

Utiliser le câble souple (3X1 ou 1.5mm² AO5 VVF) monté d'origine et raccorder au réseau par l'intermédiaire d'une boîte de raccordement (fil marron = phase, fil bleu = neutre, et fil noir = pilote).

Ce fil noir est destiné à être raccordé à un programmeur de chauffage, dans le but de faire varier le rythme de fonctionnement de l'appareil, selon l'occupation ou l'inoccupation des lieux.

Dans le cas d'une installation sans programmeur, il est inutilisé. Dans cette situation, il est recommandé de l'isoler de tout contact électrique en l'enrobant avec du ruban adhésif d'électricien.

➔ IMPORTANT :

Ce fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou fil VERT/JAUNE.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement.

Parce qu'il est à **DOUBLE ISOLEMENT**, cet appareil ne doit en aucun cas être raccordé à la terre.

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort	—	0 Volt
Eco	— — —	230 Volts
Hors gel	— — —	115 Volts Négatif
Arrêt	— — —	115 Volts Positif

5. FONCTIONNEMENT

Sur le dessus de l'appareil, côté droit, se trouve le bouton Marche / Arrêt et celui du thermostat d'ambiance. Le bouton M/A met l'appareil en service lorsqu'il est sur la position M. Le thermostat électronique d'ambiance permet de maintenir avec précision (à 1/10e de degrés près) une température constante dans le local. Un voyant lumineux permet la visualisation des cycles de chauffe de l'appareil.

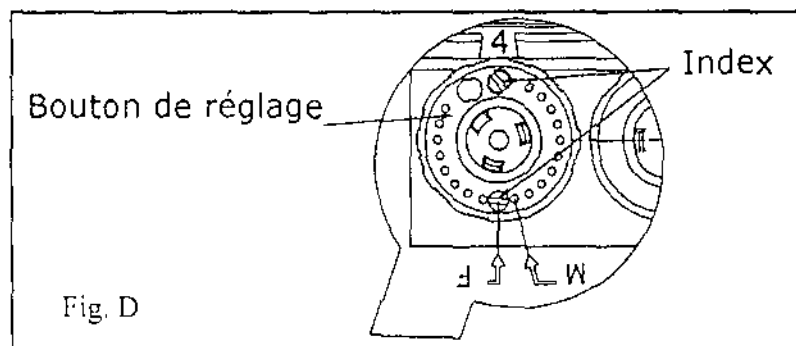
✓ REGLAGE DE LA TEMPERATURE

Tourner le bouton du thermostat Fig. D jusqu'au niveau souhaité (confort entre 6 et 8); dès que la température est atteinte, le voyant s'allumera et s'éteindra selon les cycles de chauffe. Le réglage est à affiner d'une pièce à l'autre selon la puissance du radiateur, les caractéristiques de la pièce et l'appréciation personnelle du confort par l'occupant. Si on désire tenir un local à l'abri du gel, en cas d'inoccupation par exemple, placer le bouton de thermostat sur * en laissant l'interrupteur sur M.

✓ CHOIX D'UNE PLAGE DE TEMPERATURE

Les 2 index situés sur la manette du thermostat sont des butées que l'on peut déplacer Fig. D (après les avoir extraits de leur emplacement d'origine à l'aide d'une pince plate). Pour obtenir le point Max. d'une plage de température par limitation de la rotation, placer l'index dans le trou face au M.

Pour obtenir une température fixe préalablement réglée placer l'index dans le trou face au F.



6. ENTRETIEN

Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les grilles de l'appareil. Pour enlever la poussière, utiliser un chiffon doux. Pour enlever une tache, humidifier le chiffon. Ne jamais utiliser de produits abrasifs qui risqueraient de détériorer le revêtement Epoxy Polyester.

Preuvé de qualité, ce produit fabriqué en France répond aux normes harmonisées européennes.
Marque NF Règlement particulier R89
Organisme certificateur : AFNOR
Tour Europe Cedex 07 92049 PARIS la Défense



Conditions de garantie

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.